



AVIS PUBLIC ENTRÉE EN VIGUEUR

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Sainte-Catherine, que lors de la séance ordinaire du 8 juillet 2025, le conseil de la Ville de Sainte-Catherine a adopté le règlement suivant :

RÈGLEMENT NUMÉRO 929-25

« Règlement interdisant la distribution de certains articles à usage unique »

- Avis de motion : 10 juin 2025
- Dépôt du projet de règlement : 10 juin 2025
- Adoption du règlement par le conseil municipal : 8 juillet 2025

Ce règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Toute personne désirant prendre connaissance du règlement peut le faire en consultant le site internet de la Ville dans la section *Avis Publics* ou en faisant une demande au Services juridiques et greffe, par courriel au greffe@vdsc.ca.

Donné à Sainte-Catherine, ce 10 juillet 2025

Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière